

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

AVIS est par les présentes donné qu'une **séance extraordinaire** du conseil d'arrondissement est convoquée par la mairesse de l'arrondissement, Mme Sue Montgomery, pour être tenue par vidéo conférence via Zoom, le **jeudi 11 mars 2021 à 17 h 30**, et qu'il y sera pris en considération les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-joint :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs et du greffe

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et du greffe

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 mars 2021 à 17 h 30 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

10.03 Commentaires

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de commentaires de la mairesse et des conseillers.

10.04 Questions

Période de questions du public.

Une période de 30 minutes sera consacrée aux questions et aux demandes des citoyens.

10.05 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

40 – Urbanisme - Démolition/Transformation

Immeuble du 2174-2180, avenue de Clifton

40.01 Présentation

Présentation de la demande de démolition de l'immeuble situé au 2174-2180, avenue de Clifton et son programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé (Sébastien Manseau, chef de division).

40.02 Représentation des parties concernées

40.02.01 Représentation des appelants.

40.02.02 Représentation du représentant du propriétaire.

40.03 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions des membres du conseil portant exclusivement sur la demande de démolition et son programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé.

40.04 Urbanisme – Démolition | Transformation

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises – 1213558015

Statuer sur la demande d'appel de la décision du comité de démolition CD20-007 relativement à une demande de démolition de l'immeuble situé au 2174-2180, avenue de Clifton – Demande de permis de démolition # 3002047674

Immeuble du 6035-6045, rue de Maisonneuve Ouest

40.05 Présentation

Présentation de la demande de démolition de l'immeuble situé au 6035-6045, rue de Maisonneuve Ouest et son programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé (Sébastien Manseau, chef de division).

40.06 Représentation des parties concernées

40.06.01 Représentation des appelants.

40.06.02 Représentation du représentant du propriétaire.

40.07 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions des membres du conseil portant exclusivement sur la demande de démolition et son programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé.

40.08 Urbanisme – Démolition | Transformation

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises – 1213558014

Statuer sur la demande d'appel de la décision du comité de démolition CD20-006 relativement à une demande de démolition de l'immeuble situé au 6035-6045 boul. De Maisonneuve Ouest – Demande de permis de démolition # 3002047834.

Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), ne peut être pris en considération que les affaires spécifiées dans l'avis de convocation, sauf si tous les membres du conseil sont alors présents et y consentent.

FAIT à Montréal, ce 4 mars 2021.

Geneviève Reeves, avocate
Secrétaire d'arrondissement